

*Questions orales*

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le gouverneur de la Banque est intervenu hier pour s'assurer que le marché fonctionnera de façon normale. Telle est la politique du gouvernement. Elle n'a pas été modifiée, elle demeure la même. Je n'ai absolument rien d'autre à répondre. Malheureusement, j'ignore pourquoi le député trouve la chose contradictoire. Je ne me suis pas contredis et j'ai été très franc à la Chambre à ce sujet.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, je suis heureux que Votre Honneur m'ait accordé la parole, car le ministre a mentionné qu'il aime la Chambre. S'il aime la Chambre des communes, il doit la respecter et donc lui dire la vérité. Je demande au ministre de répondre sans détours à ma question.

● (1452)

Ma question est bien simple. Avant de faire sa déclaration à la Chambre des communes hier, le ministre avait-il rencontré le gouverneur de la Banque du Canada et savait-il que les conditions du marché qui, selon lui, devraient rester les mêmes, avaient changé?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, j'ai dit tantôt que j'avais rencontré le gouverneur de la Banque lundi et mardi. Je l'ai même rencontré à midi à une réunion purement sociale, non pas pour discuter d'affaires. Hier après-midi le gouverneur de la banque est intervenu dans le marché de la même façon qu'il le fait régulièrement puisque c'est son mandat de s'assurer que le marché fonctionne d'une façon ordonnée pour ne pas subir les effets d'une spéculation inappropriée. Alors la politique du gouvernement a été suivie. La tactique peut changer d'une journée à l'autre mais la politique demeure la même.

[Traduction]

**M. Nowlan:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est une question, bien sûr, très importante, mais je tâcherai de ne pas trop employer de superlatifs. Quand le ministre a rencontré le gouverneur, ce dernier l'a-t-il informé que la Banque allait effectuer des achats massifs de dollars canadiens et que la politique allait être modifiée? S'il l'a appris, était-ce avant de donner sa réponse hier à la Chambre?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas qui a dit au député que la Banque effectuait des achats massifs. Elle est intervenue hier, comme elle le fait régulièrement, afin de régulariser le marché.

\* \* \*

## LA CULTURE CANADIENNE

### L'AIDE FÉDÉRALE AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, aujourd'hui ma question s'adresse au secrétaire d'État. Elle fait suite aux inquiétudes très justifiées de l'Association professionnelle des théâtres canadiens, dont les représentants ont rencon-

tré hier le secrétaire d'État. Comme les deux tiers des membres de cette association ont dû réduire leur production et que plus que la moitié d'entre eux ont dû congédier du personnel par suite du gel de ces deux ou trois dernières années, ils se trouvent dans une situation intolérable. Que leur a proposé le ministre pour remédier aux conséquences désastreuses des politiques actuelles de son ministère? Comme la lettre envoyée le 16 décembre par le président n'a pas encore reçu de réponse, quelles mesures compte prendre le ministre pour régler cette situation difficile?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je les ai rencontrés non pas une fois, mais trois fois hier. J'ai répondu à la lettre dont parle le député. J'ai remis ma réponse hier soir au président de l'Association. Bien sûr, je m'inquiète vivement des conséquences des mesures d'austérité sur le financement des théâtres. Il n'y a pas eu de gel, comme l'a dit le député. Le budget du Conseil des Arts du Canada qui finance le théâtre a été augmenté dans les mêmes proportions que celui des autres ministères.

Néanmoins, comme les théâtres sont particulièrement touchés par l'inflation, ils ont souffert d'un manque de fonds. J'espère que les instances comme celle du député rendront tous les niveaux de gouvernement plus conscients de la nécessité de financer le théâtre.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, en dépit de la réponse optimiste du ministre, cette situation est présentement jugée intolérable. Quelque 100,000 personnes ont l'intention d'envoyer des pétitions au ministre pour qu'il fasse quelque chose afin d'améliorer la situation. La seule déclaration que le ministre a faite en automne dernier portait sur cette somme de 13.6 millions de dollars dont l'octroi a d'ailleurs suscité de nombreuses questions de la part de députés de notre groupe et d'autres groupes qui se demandent si cette somme n'est pas utilisée à d'autres fins que le développement légitime de la culture canadienne. Le ministre a-t-il fait quelque chose pour apaiser leurs craintes à cet égard? Peut-il nous dire comment ces nouvelles sommes d'argent attribuées en tenant compte des restrictions budgétaires antérieures vont aider à redresser cette très grave situation?

**M. Roberts:** Monsieur l'Orateur, je voudrais que tout soit bien clair car il semble y avoir une certaine confusion chez nos collègues d'en face. L'accroissement de notre financement ne constituait pas une mesure de diversion ainsi que l'ont suggéré tout à l'heure les collègues du député, mais plutôt le maintien d'un financement régulier déjà attribué par le passé. Ce sont, ainsi que l'a déclaré à juste titre le député, des subventions nouvelles, dont une grande partie iront au Conseil des Arts du Canada, à l'Office national du Film et à d'autres organismes culturels qui auront pour effet d'apporter une aide, même indirecte...

**M. MacDonald (Egmont):** Pas pour ce groupe.